

# Regard sur Repentigny



Coûts des services municipaux : Repentigny fait bonne figure...

À lire en page 3

Mérite Ovation municipale 2007



PRIX DU BÉNÉVOLAT EN LOISIR ET EN SPORT DOLLARD MORIN



[www.ville.repentigny.qc.ca](http://www.ville.repentigny.qc.ca)

## Un investissement de 6,6 M\$

# Le pont Rivest sera élargi



### Au bénéfice de toute la communauté

« C'est un projet d'envergure que nous entendons réaliser en 2008 et en 2009; un projet extrêmement structurant et important dont bénéficiera l'ensemble de notre communauté, de mentionner Chantal Deschamps, mairesse de Repentigny. Avec la croissance de notre population, principalement dans les développements domiciliaires de l'est legardeurois et la hausse anticipée du flot de véhicules qui se rendront à la future gare de train, le pont Rivest n'est plus en mesure de répondre efficacement à la demande. L'annonce de l'élargissement du pont Rivest va indiscutablement réjouir les milliers d'automobilistes qui empruntent ce pont à chaque jour », d'ajouter madame Deschamps.

Même son de cloche du côté de monsieur Jeannot Lemay, conseiller municipal du secteur Le Gardeur et vice-président du comité exécutif et de madame Francine Payer, également conseillère municipale du secteur Le Gardeur et présidente du comité circulation. « Pour nous, tiennent-ils à le préciser, ces travaux permettront d'apporter les correctifs et les améliorations qui s'imposent. Nous sommes pleinement conscients des incon vénients que subissent les Repentignois et les Repentignois. C'est pourquoi aujourd'hui nous sommes très heureux de nous associer à l'annonce de ce projet souhaité et attendu », de mentionner les deux élus repentignois.

### 18 000 véhicules par jour

À preuve, il ne fait aucun doute que l'élargissement du pont Rivest contribuera grandement à l'amélioration de la circulation sur cette portion du territoire. Des études récentes démontrent que pas moins de 18 000 véhicules empruntent quotidiennement cette artère principale, dont 1 600 à 1 800 véhicules à l'heure aux périodes de pointe.

Dès le début de l'année, la Ville de Repentigny entreprendra les études techniques et les évaluations relatives à la réalisation éventuelle de l'élargissement du pont Rivest, reliant le secteur Repentigny au secteur Le Gardeur. Un chantier important auquel devrait être consacré un investissement de 6,6 M\$.

L'élargissement du pont Rivest devrait permettre l'ajout de deux voies supplémentaires et l'aménagement d'une piste cyclo-piétonne du côté est. Tout en répondant à la croissance de la circulation, ces travaux contribueraient aussi à accroître la sécurité de tous les usagers.

### Reconfiguration des approches

Les deux approches du pont seraient également reconfigurées, de façon à favoriser la fluidité de la circulation et à permettre un meilleur accès aux commerces et aux résidences situés en périphérie.

Les travaux comporteraient aussi l'ajout de mobilier urbain, de même qu'un éclairage adéquat et plus sécuritaire.

### La venue du train de banlieue

Cet important chantier s'inscrit également dans la mise en place des infrastructures rattachées à la venue du train de banlieue, annoncée par l'Agence métropolitaine de transports (AMT), et à l'aménagement de la gare dans le secteur Le Gardeur, au sud-ouest du boulevard Pierre-Le Gardeur.

À ce propos, l'AMT poursuit présentement les analyses techniques à l'égard de l'implantation prochaine du Train de l'Est et elle devrait prochainement faire connaître l'état d'avancement des travaux à l'ensemble de la population de Repentigny et de la MRC de L'Assomption.

## LE PREMIER DÉPART DU TRAIN DE L'EST POURRAIT ÊTRE DEVANCÉ À L'AUTOMNE 2009

Le président de l'Agence métropolitaine de transport (AMT), monsieur Joël Gauthier, a indiqué à la fin de l'année 2007, dans le cadre de l'octroi d'un contrat de 386 M\$ accordé à Bombardier Transport pour la construction de 160 nouveaux wagons à deux étages, que les services techniques de son organisation étudient présentement la possibilité de devancer le premier départ du Train de l'Est à l'automne 2009.

Monsieur Gauthier a même précisé que les 32 premiers wagons seront réservés pour ce train, ajoutant du même souffle que le premier départ du Train de l'Est pourrait cependant se faire à partir de Repentigny, compte tenu que cette ligne de train de banlieue peut d'ores et déjà utiliser la ligne ferroviaire du CN.

La mairesse de Repentigny et préfète de la MRC de L'Assomption, madame Chantal Deschamps, qui est également membre du conseil d'administration de l'Agence métropolitaine de transport, présente à la conférence

de presse, se réjouit grandement de cette importante nouvelle et souhaite ardemment que les analyses techniques démontreront la faisabilité d'implanter la ligne de train de banlieue dès l'automne 2009.

« C'est un dossier sur lequel nous travaillons sans répit depuis plusieurs années. Et voilà que l'annonce de l'octroi de cet important contrat se veut un autre grand pas dans la bonne direction, celle de pouvoir offrir le plus rapidement possible aux Repentignois et aux Repentignois l'accès à un véritable train de banlieue, confortable et rapide pour les mener au centre-ville de Montréal », de déclarer madame Deschamps.

« Nous avons multiplié nos démarches dans le but de procurer une meilleure qualité de vie à nos concitoyennes et à nos concitoyens, tout en cherchant à contribuer à l'amélioration de nos conditions environnementales. Avec notre demande d'une nouvelle voie réservée sur la rue Notre-Dame à Repentigny et à Montréal et l'annonce de l'arrivée hâtive



du train de banlieue, cela contribuera à donner à notre région une infrastructure de transport collectif encore plus efficace », de renchérir la mairesse de Repentigny.

Le maire de Charlemagne, monsieur Normand Grenier, qui est également président du Réseau de transport collectif (RTC) de la MRC de L'Assomption, se réjouit aussi de l'annonce, faite conjointement par le gouvernement du Québec et l'Agence métropolitaine de transport, de ce contrat, le plus important jamais octroyé au Québec.

« En mentionnant la possibilité que nous pourrions profiter du train de banlieue un an avant la mise en service du nouveau Train de l'Est, dont le tracé final fait encore l'objet d'analyses techniques extrêmement poussées par l'Agence métropolitaine de transport, monsieur Gauthier nous fait le plus beau des cadeaux de Noël », de déclarer monsieur Grenier.

## MOT DE LA MAIRESSE



### DE BONNES NOUVELLES EN CE DÉBUT D'ANNÉE

L'année 2007 se termine en beauté et 2008 s'annonce tout aussi fructueuse et porteuse de bonnes nouvelles pour Repentigny!

#### Le Train de l'Est

L'octroi récent par le gouvernement du Québec d'un contrat de 386 M\$ accordé à Bombardier Transport pour la construction et l'achat de 160 nouveaux wagons à deux étages dont 32 spécifiquement réservés au Train de l'Est est une étape fort importante et à la fois significative qui vient confirmer l'avancement de ce dossier des plus importants.

Qui plus est, la possibilité, pour les services techniques de l'Agence métropolitaine de transport, de devancer le premier départ du Train de l'Est dès l'automne 2009 est à elle seule une autre excellente nouvelle!

C'est un projet qui nous tient à cœur et pour lequel nous nous sommes investis considérablement au cours des dernières années. Cet important contrat représente un autre grand pas dans la bonne direction, celle de mettre le plus rapidement possible à la disposition des Repentignoises et des Repentinois un véritable train de banlieue leur donnant accès au centre-ville de Montréal.

#### Le pont Rivest

L'élargissement du pont Rivest, jumelé à la reconfiguration des deux approches et l'aménagement d'une piste cyclo-piétonne, représente également une autre belle annonce. Intimement lié à la venue du train de banlieue et à l'aménagement d'une gare dans le secteur Le Gardeur, ce projet va grandement contribuer à améliorer la fluidité de la circulation dans ce secteur névralgique de notre territoire tout en favorisant la sécurité des nombreux usagers qui l'empruntent quotidiennement.

Ce grand chantier se réalisera en 2008 et en 2009. C'est un projet dont bénéficiera la population tout entière. Avec la croissance démographique enregistrée chez nous au cours des dernières années et la hausse anticipée du flot de véhicules qui se rendront à la future gare de train, le pont Rivest n'est plus en mesure de répondre efficacement et adéquatement à la demande.

C'est pourquoi, l'élargissement et la reconfiguration de cette artère majeure de circulation va en réjouir plus d'un!

*Chantal Deschamps*  
La mairesse  
Chantal Deschamps, Ph.D.

## REPENTIGNY REÇOIT 647 635 \$ POUR L'AMÉNAGEMENT DE SON TOUT PREMIER TERRAIN DE SOCCER-FOOTBALL À SURFACE SYNTHÉTIQUE



Accompagnée du responsable des régions des Laurentides, Lanaudière et d'Abitibi-Témiscamingue, également ministre du Travail et député d'Argenteuil, M. David Whissell, et du président de la Commission scolaire des Affluents, M. Yves St-Denis, la mairesse repentignoise Mme Chantal Deschamps est visiblement réjouie de cette annonce.

**Par la voix de M. David Whissell, ministre responsable des régions des Laurentides, de Lanaudière et d'Abitibi-Témiscamingue, également ministre du Travail et député d'Argenteuil, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport a confirmé, en décembre dernier, que la Ville de Repentigny bénéficiera d'une aide financière gouvernementale de 647 635 \$ provenant du fonds pour le développement du sport et de l'activité physique. L'aide accordée permettra l'aménagement du tout premier terrain de soccer-football extérieur à surface synthétique en sol repentignois.**

Ajoutée au montant de 661 238 \$ qui sera investi par la Ville de Repentigny, cette aide financière permettra d'allouer une somme de 1 308 873 \$ à la réalisation de ce projet. En

termes de délais, l'objectif visé pour l'ouverture du terrain est le printemps 2008. Le nouveau terrain de soccer-football sera aménagé au parc de l'école secondaire l'Horizon, situé sur le boulevard J.-A. Paré, dans le secteur Le Gardeur.

#### Une réalisation qui profitera à la communauté

« L'aménagement de ce terrain de soccer-football répond à un besoin exprimé par la communauté. En plus de l'accroissement démographique qu'a connu la Ville au cours des dernières années, l'engouement pour ces sports est en pleine expansion chez nous, tandis que les espaces prévus à leur pratique étaient jusqu'à présent limités », de mentionner la mairesse Chantal Deschamps,

heureuse de l'appui du gouvernement du Québec pour ce projet.

Le nouveau terrain profitera notamment au Club de soccer Lanaudière centre, comptant plus de 3100 membres en majorité Repentinois, à l'Association de football les Rhinos de Lanaudière comprenant près de 250 joueurs repentinois et au milieu scolaire pour son offre de services.

« La réalisation de ces travaux permettra d'allonger les saisons des équipes sportives. De plus, en concentrant la pratique de certaines activités sur ce terrain, nous économiserons du coup les surfaces naturelles disponibles sur le territoire, améliorant ainsi leur qualité », a ajouté Michel Allen, chef de la division Sports de la Ville de Repentigny.

### Un avis de Sécurité publique Canada

## AYEZ UNE TROUSSE D'URGENCE DÈS AUJOURD'HUI

Vous avez peut-être vu ou entendu la publicité de Sécurité publique Canada qui invite les citoyens à préparer une trousse d'urgence pour faire face à une situation d'urgence majeure!

Cette mesure préventive, qui vise à rendre les personnes autosuffisantes pendant les premières 72 heures d'un sinistre, pourrait également être fort utile lors de certains incidents mineurs qui se produisent plus localement, entre autres lors de pannes du réseau électrique, en cas de bris de réseau d'aqueduc ou lors d'incidents localisés.

#### Votre trousse de base

**Eau** – Prévoir au moins deux litres par jour, par personne. Prenez de petites bouteilles qui seront plus faciles à transporter en cas d'ordre d'évacuation.

**Aliments** non périssables comme de la nourriture en conserve, des barres énergétiques et des aliments déshydratés (n'oubliez pas de remplacer l'eau et les aliments une fois par année).

**Ouvre-boîte manuel**

**Lampe de poche et piles**

**Bougies et allumettes ou briquet**

**Radio à piles ou à manivelle** (et piles de rechange)

**Trousse de premiers soins**

**Articles particuliers** tels que des médicaments sur ordonnance, de la préparation pour nourrissons ou de l'équipement pour les personnes handicapées

**Clés supplémentaires** pour la voiture et la maison

**Argent comptant** en petites coupures comme des billets de 10 \$ (les chèques de voyage sont aussi utiles) et monnaie pour les téléphones payants

**Plan d'urgence** – En avoir une copie dans votre trousse ainsi que des copies de documents importants tels que les passeports et les actes de naissance.

#### Articles additionnels

**Vêtements et chaussures de rechange** pour tous les membres de la famille

**Sacs de couchage ou couvertures** pour tous les membres de la famille



**Sifflet** (pour attirer l'attention au besoin)

**Sacs à ordures** (hygiène personnelle)

**Papier hygiénique**

**Gants de protection**

**Outils de base** (marteau, pinces, clef, tournevis, attaches, gants de travail)

**Petit réchaud et combustible** (suivre les directives du fabricant et les ranger correctement)

**Deux litres d'eau additionnels** par jour par personne pour la préparation des aliments et l'hygiène

**Autres articles d'hygiène personnelle**

Pour plus de renseignements, consultez le [www.preparez-vous.ca](http://www.preparez-vous.ca)

### Non-utilisation de l'emprise du CN

## LA VILLE DEMANDE LA COLLABORATION DES CITOYENS

La Ville de Repentigny tient à rappeler à tous ses citoyens qu'il est strictement interdit, pour des raisons évidentes de sécurité, d'utiliser l'emprise du CN pour s'y promener à pied, à ski ou pour y circuler en motoneige ou au volant de tout autre véhicule récréatif.

On entend par **emprise du CN**, tout le périmètre adjacent à la voie ferrée, souvent délimité par une clôture installée de chaque côté.

Cette démarche de sensibilisation auprès de la population repentignoise s'inscrit dans la requête initiée par la Ville de Repentigny pour faire cesser le sifflement du train au tout nouveau passage à niveau du boulevard Le Bourg Neuf, dans le secteur Le Gardeur.

Les autorités municipales comptent donc sur la collaboration et la compréhension de tous et chacun à cet égard.

# REPENTIGNY TRÈS COMPÉTITIVE DANS LA FOURNITURE DE SES SERVICES MUNICIPAUX

Des récentes données fournies par le ministère des Affaires municipales et des Régions (MAMR) à l'égard des coûts engendrés pour la fourniture de certains services municipaux démontrent que la Ville de Repentigny est très compétitive en la matière.

En effet, pour cinq des six services considérés dans cette analyse, les sommes qui y sont consacrées sont, pour la Ville de Repentigny, bien inférieures à celles des autres municipalités utilisées pour les comparatifs.

Ces 18 autres villes sont, parmi les plus peuplées du Québec, celles de Montréal, de Québec, de Laval, de Longueuil et de Gatineau ainsi que celles dont les populations avoisinent celle de Repentigny soit, par ordre décroissant, les villes de Saguenay, Sherbrooke, Lévis, Trois-Rivières, Terrebonne, Saint-Jean-sur-Richelieu, Châteauguay, Saint-Jérôme, Granby, Mirabel, St-Eustache, Blainville et Ste-Thérèse.

Les six services analysés sont ceux de la police, des incendies, de l'approvisionnement en eau potable, du traitement des eaux usées, des travaux publics et celui des loisirs et de la culture.

Hormis pour ce dernier secteur d'activités, où Repentigny a un coût per capita (par personne) un peu plus élevé que la moyenne, dans tous les autres secteurs, le coût moyen enregistré à Repentigny est nettement en dessous de celui représentant l'ensemble des villes sélectionnées.

## Les fonds publics gérés avec rigueur

« Cela démontre une fois de plus la rigueur avec laquelle notre équipe administre les deniers publics, de mentionner Chantal Deschamps, mairesse de Repentigny. Nous avons le devoir d'offrir à nos citoyennes et à nos citoyens des services de qualité à prix avantageux et compétitifs. Ces chiffres en provenance du MAMR indiquent clairement que les objectifs sont atteints et que les contribuables repentignois sont avantagés à ce chapitre », de poursuivre madame Deschamps.

Par exemple, Repentigny consacre 120,50 \$ per capita pour son service des travaux publics alors que le coût moyen des villes comparées, toujours selon les données du MAMR, est de 161,71 \$. Cette excellente performance confère à l'administration repentignoise le 17<sup>e</sup> rang sur les 19 villes, soit l'un des plus bas taux au Québec.

Même constat à l'égard des services policiers et des services d'incendie où, avec des coûts per capita de 146,12 \$ et de 36,81 \$, Repentigny décroche les 17<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> rangs des villes comparées.

Les résultats sont tout aussi intéressants concernant les coûts reliés au traitement des eaux usées et à l'approvisionnement des Repentignois et des Repentignaises en eau potable. Avec des coûts per capita de 18,40 \$ et de 29,10 \$, Repentigny s'y classe aussi fort bien puisqu'elle est détentrice des 15<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> rangs.

Enfin, en matière de loisirs et de culture, Repentigny y consacre 165,40 \$ par personne, ce qui la place au 9<sup>e</sup> rang des villes comparées, juste un peu au-dessus du coût moyen des 19 villes, lequel se chiffre à 161,76 \$.

« Et c'est parce que nous en offrons beaucoup à nos citoyens et à nos citoyennes, d'expliquer Chantal Deschamps. Oui notre coût est un peu plus élevé que la moyenne des villes concernées, mais c'est parce que nous avons choisi d'offrir une gamme de services et de produits plus complets et mieux adaptés à l'ensemble de toutes les clientèles », d'ajouter Chantal Deschamps.

## COMPARAISON DES COÛTS

SELON LES DONNÉES 2006 DU MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DES RÉGIONS

### POLICE

VILLE	POPULATION	COÛT PER CAPITA	RANG
Montréal <sup>(1)</sup>	1,876,932	254,70 \$	1
Laval	364,756	216,20 \$	2
Longueuil <sup>(1)</sup>	384,504	203,10 \$	3
St-Jérôme	63,892	189,20 \$	4
Gatineau	243,998	187,90 \$	5
Québec <sup>(1)</sup>	526,492	178,70 \$	6
Ste-Thérèse	25,257	173,50 \$	7
Sherbrooke	146,372	166,20 \$	8
St-Eustache	42,103	164,00 \$	9
Saguenay <sup>(2)</sup>	147,378	162,44 \$	10
Blainville	42,896	162,20 \$	11
St-Jean-sur-Richelieu	85,367	161,60 \$	12
Trois-Rivières	125,711	158,60 \$	13
Terrebonne <sup>(2)</sup>	110,773	155,42 \$	14
Mirabel <sup>(2)</sup>	51,548	151,90 \$	15
Lévis	127,352	151,00 \$	16
<b>Repentigny<sup>(2)</sup></b>	<b>80,916</b>	<b>146,12 \$</b>	<b>17</b>
Châteauguay <sup>(2)</sup>	69,531	138,27 \$	18
Granby	58,390	132,13 \$	19
<b>Coût moyen : 171,22 \$</b>			

1. Population selon la compétence de l'agglomération pour ce service  
2. Population desservie par le service

### INCENDIES

VILLE	POPULATION	COÛT PER CAPITA	RANG
Montréal <sup>(1)</sup>	1,876,932	147,80 \$	1
Gatineau	243,998	91,00 \$	2
Québec <sup>(1)</sup>	526,492	88,10 \$	3
Sherbrooke	146,372	78,70 \$	4
Châteauguay	42,742	77,00 \$	5
Laval	364,756	72,40 \$	6
Longueuil <sup>(1)</sup>	384,504	58,30 \$	7
St-Jérôme	63,892	57,90 \$	8
Lévis	127,352	54,70 \$	9
Saguenay	146,332	53,60 \$	10
St-Jean-sur-Richelieu <sup>(2)</sup>	87,371	51,81 \$	11
Mirabel	31,832	48,40 \$	12
Terrebonne	89,022	43,90 \$	13
Blainville	42,896	42,30 \$	14
Ste-Thérèse	25,257	38,60 \$	15
<b>Repentigny<sup>(2)</sup></b>	<b>88,427</b>	<b>36,81 \$</b>	<b>16</b>
St-Eustache	42,103	32,50 \$	17
Granby	58,390	29,79 \$	18
Trois-Rivières	125,711	22,30 \$	19
<b>Coût moyen : 59,26 \$</b>			

1. Population selon la compétence de l'agglomération  
2. Population desservie par le service

### APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE

VILLE	POPULATION	COÛT PER CAPITA	RANG
Terrebonne	89,022	67,10 \$	1
Mirabel	31,832	44,80 \$	2
St-Jérôme	63,892	37,40 \$	3
Granby	46,551	35,70 \$	4
St-Eustache	42,103	34,50 \$	5
Ste-Thérèse <sup>(2)</sup>	68,153	33,64 \$	6
Lévis	127,352	33,10 \$	7
Trois-Rivières	125,711	32,70 \$	8
Châteauguay	42,742	32,20 \$	9
Laval	364,756	32,20 \$	10
<b>Repentigny</b>	<b>75,112</b>	<b>29,10 \$</b>	<b>11</b>
Montréal <sup>(1)</sup>	1,876,932	25,60 \$	12
St-Jean-sur-Richelieu	85,367	24,10 \$	13
Saguenay	146,332	23,50 \$	14
Gatineau	243,998	19,60 \$	15
Longueuil <sup>(1)</sup>	384,504	17,50 \$	16
Québec <sup>(1)</sup>	526,492	17,20 \$	17
Sherbrooke	146,372	10,10 \$	18
<b>Coût moyen : 30,56 \$</b>			

1. Population selon la compétence de l'agglomération  
2. Ste-Thérèse dessert également la ville de Blainville en ce qui a trait à l'eau potable

### TRAITEMENT DES EAUX USÉES

VILLE	POPULATION	COÛT PER CAPITA	RANG
Granby	46,551	66,50 \$	1
St-Eustache	42,103	43,40 \$	2
Laval	364,756	41,80 \$	3
Mirabel	31,832	40,10 \$	4
Sherbrooke	146,372	38,70 \$	5
St-Jean-sur-Richelieu	85,367	33,60 \$	6
Gatineau	243,998	30,90 \$	7
Ste-Thérèse	25,257	29,40 \$	8
Montréal <sup>(1)</sup>	1,876,932	28,90 \$	9
Lévis	127,352	25,90 \$	10
Blainville	42,896	25,50 \$	11
Châteauguay	42,742	23,00 \$	12
Terrebonne	89,022	20,50 \$	13
Longueuil <sup>(1)</sup>	384,504	19,90 \$	14
<b>Repentigny</b>	<b>75,112</b>	<b>18,40 \$</b>	<b>15</b>
Saguenay	146,332	17,80 \$	16
Québec <sup>(1)</sup>	526,492	12,60 \$	17
Trois-Rivières	125,711	8,40 \$	18
St-Jérôme	63,892	8,30 \$	19
<b>Coût moyen : 28,08 \$</b>			

1. Population selon la compétence de l'agglomération

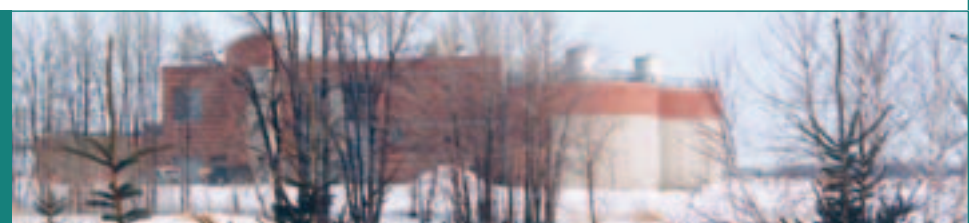
### TRAVAUX PUBLICS

VILLE	POPULATION	COÛT PER CAPITA <sup>(1)</sup>	RANG
Blainville	42,896	243,10 \$	1
Trois-Rivières	125,711	223,80 \$	2
Mirabel	31,832	201,70 \$	3
St-Jérôme	63,892	194,30 \$	4
Québec	492,937	190,20 \$	5
Saguenay	146,332	183,30 \$	6
Ste-Thérèse	25,257	179,10 \$	7
Laval	364,756	176,20 \$	8
Lévis	127,352	175,10 \$	9
Gatineau	243,998	159,60 \$	10
St-Eustache	42,103	159,00 \$	11
St-Jean-sur-Richelieu	85,367	140,00 \$	12
Terrebonne	89,022	139,50 \$	13
Sherbrooke	146,372	134,40 \$	14
Montréal	1,637,563	133,70 \$	15
Longueuil	230,678	133,40 \$	16
<b>Repentigny</b>	<b>75,112</b>	<b>120,50 \$</b>	<b>17</b>
Granby	46,551	112,00 \$	18
Châteauguay	42,742	73,50 \$	19
<b>Coût moyen : 161,71 \$</b>			

1. Inclus les coûts des réseaux (aqueduc/égoût), de la voirie et de la neige

### LOISIRS ET CULTURE

VILLE	POPULATION	COÛT PER CAPITA	RANG
Montréal	1,637,563	203,80 \$	1
Gatineau	243,998	187,10 \$	2
Blainville	42,896	186,10 \$	3
Terrebonne	89,022	181,50 \$	4
Trois-Rivières	125,711	181,30 \$	5
St-Jérôme	63,892	170,60 \$	6
Ste-Thérèse	25,257	168,80 \$	7
Québec	492,937	168,40 \$	8
<b>Repentigny</b>	<b>75,112</b>	<b>165,40 \$</b>	<b>9</b>
St-Jean-sur-Richelieu	85,367	161,90 \$	10
Lévis	127,352	159,70 \$	11
Sherbrooke	146,372	154,20 \$	12
Mirabel	31,832	149,10 \$	13
St-Eustache	42,103	145,40 \$	14
Châteauguay	42,742	143,20 \$	15
Laval	364,756	140,70 \$	16
Granby	46,551	140,00 \$	17
Saguenay	146,332	133,40 \$	18
Longueuil	230,678	132,90 \$	19
<b>Coût moyen : 161,76 \$</b>			



# Calendrier environnemental

## RECYCLAGE • RDD • ENCOMBRANTS • RÉSIDUS VERTS

### CONSERVEZ-MOI

#### JANVIER 2008

D	L	M	J	V	S
		1	2	3	4
6	7	8	9	10	11
13	14	15	16	17	18
20	21	22	23	24	25
27	28	29	30	31	

#### FÉVRIER 2008

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	

#### MARS 2008

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23 <sub>30</sub>	24 <sub>31</sub>	25	26	27	28	29

#### AVRIL 2008

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

#### MAI 2008

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

#### JUIN 2008

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

#### JUILLET 2008

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

#### AOÛT 2008

D	L	M	M	J	V	S
						1
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

#### SEPTEMBRE 2008

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

#### OCTOBRE 2008

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

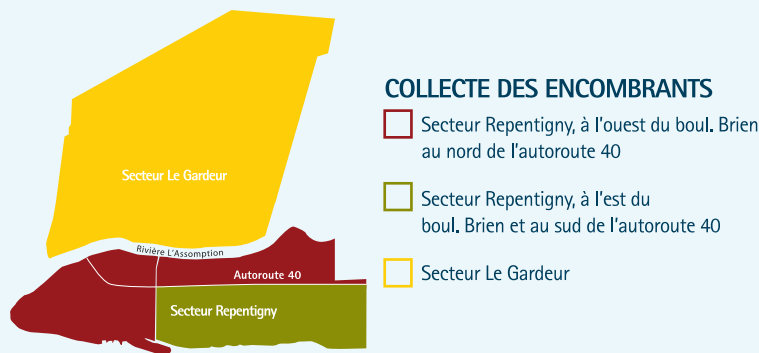
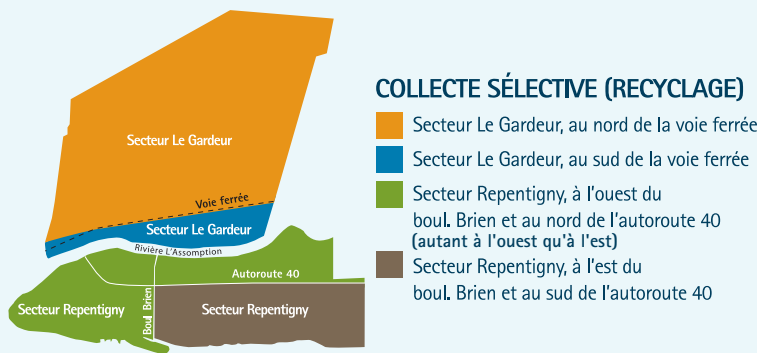
#### NOVEMBRE 2008

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23 <sub>30</sub>	24	25	26	27	28	29

#### DÉCEMBRE 2008

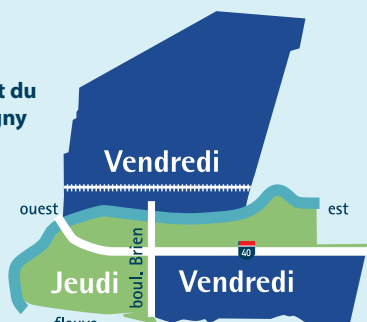
D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

- Secteur Le Gardeur : début collecte des résidus verts
- Secteur Le Gardeur : fin collecte des résidus verts
- Secteur Repentigny : début collecte des résidus verts
- Secteur Repentigny : fin collecte des résidus verts
- ▲ Début du règlement d'arrosage
- ▲ Fin du règlement d'arrosage
- ◇ Soirée de formation sur le compostage
- ◇ Collecte des RDD



### Collecte des ordures

- Les rues du secteur Repentigny situées à l'ouest du boulevard Brien et les rues du secteur Repentigny situées au nord de l'autoroute 40 (autant à l'ouest qu'à l'est).
- Toutes les rues du secteur Le Gardeur et les rues du secteur Repentigny situées à l'est du boulevard Brien et au sud de l'autoroute 40.



Il est interdit de disposer du gazon coupé ou de tout autre résidu vert dans les ordures.

### Collecte des encombrants

Sont qualifiées d'encombrants les matières résiduelles qui excèdent un mètre (1 m) de longueur ou qui pèsent plus de vingt-cinq kilogrammes (25 kg) tels que les appareils électroménagers, appareils réfrigérants domestiques, appareils électroniques, mobilier, appareils de chauffage ou tout autre objet d'usage domestique de grande dimension. Sont exclus de cette catégorie : les matelas, les pneus, les résidus de CRD (construction, rénovation démolition) et autres matériaux secs.

### ÉcoParc de la MRC de L'Assomption

134, chemin des Commissaires à L'Assomption. Tél. : 450 589-9999

**Respectez la limite de 3 m<sup>3</sup> / jour**

**Horaires 15 octobre au 14 mars**

- Jeudi et vendredi de 13 h à 19 h
- Samedi et dimanche de 10 h à 17 h et jours fériés de 9 h à 17 h

**Horaires 15 mars au 14 octobre**

- Jeudi et vendredi de 13 h à 19 h
- Samedi et dimanche et jours fériés de 9 h à 17 h

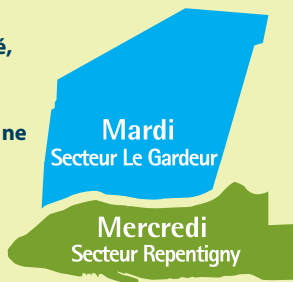
\* Ce site n'est pas accessible aux commerces et aux industries.

### Collecte des résidus verts

De manière non limitative, vous pouvez y inclure le gazon coupé, les feuilles mortes, les mauvaises herbes et les débris de plates-bandes et de jardin débarrassés de leur terre. Les branches, les arbres ou arbustes morts, la terre et les roches ne sont pas acceptés dans les résidus verts.

Secteur Le Gardeur Début : 15 avril 2008 Fin : 11 novembre 2008 TOUS LES MARDIS

Secteur Repentigny Début : 16 avril 2008 Fin : 12 novembre 2008 TOUS LES MERCREDIS



### Collecte des RDD (Résidus Domestiques Dangereux)

Une collecte gratuite des résidus domestiques dangereux aura lieu le 13 septembre dans le stationnement des écoles Jean-Baptiste-Meilleur et l'Horizon. En tout temps, vous pouvez déposer vos RDD à l'ÉcoParc de la MRC de L'Assomption.

### Règlement d'arrosage

Du 1 <sup>er</sup> mai au 1 <sup>er</sup> octobre Il est permis d'arroser...	Jours pairs	Jours impairs	Heures
Numéros civiques pairs	●		5 h - 8 h • 19 h - 20 h
Numéros civiques impairs		●	5 h - 8 h • 19 h - 20 h
Numéros civiques pairs (avec système d'arrosage automatisé)	●		5 h - 8 h
Numéros civiques impairs (avec système d'arrosage automatisé)		●	5 h - 8 h

Les 31<sup>e</sup> jours des mois de mai, juillet et août, il est strictement interdit d'arroser, que votre numéro civique soit pair ou impair et ce pour l'ensemble du territoire.

### Centre de transbordement pour matériaux secs

336, rue Charles-Marchand, dans le secteur Le Gardeur.

**Horaires : 16 novembre au 15 avril**

- Samedi de 9 h 30 à 16 h 30

**16 avril au 15 novembre**

- Mercredi de 15 h à 18 h 30
- Vendredi de 12 h 30 à 18 h 30
- Samedi et dimanche de 9 h à 16 h 30
- Jours fériés de 7 h 30 à 19 h 30

Quantités acceptées : les matières résiduelles apportées au centre de transbordement doivent être disposées dans les espaces appropriés et respecter la limite de 1m<sup>3</sup> (équivalent au contenu du coffre d'une voiture) par adresse par jour pour un maximum de 12 m<sup>3</sup> par année. Pour toute quantité excédentaire, l'utilisateur devra utiliser l'ÉcoParc de la MRC de L'Assomption.

## ASSEMBLÉES DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal de la Ville de Repentigny tient son assemblée régulière le deuxième mardi de chaque mois, à 19 h, à l'hôtel de ville, au 435, boulevard Iberville.

La prochaine assemblée du conseil municipal aura lieu le mardi 12 février 2008, à 19 h.

Pour prendre connaissance de l'ordre du jour, composez le 450 470-3141 ou visitez le [ville.repentigny.qc.ca/conseil](http://ville.repentigny.qc.ca/conseil).

### Pour joindre votre conseiller municipal

District 1 André Cyr 450 585-3410	District 5 Patrice Peltier-Rivest 450 657-1255	District 9 Jean Langlois 450 585-4285
District 2 Georges Robinson 450 654-9746	District 6 Daniel Labrecque 450 841-2437	District 10 Jeanot Lemay 450 582-4342
District 3 Denyse Peltier 450 581-5733	District 7 Raymond Hénault 450 581-0319	District 11 Francine Payer 450 582-7711
District 4 Cécile Hénault 450 654-3046	District 8 Mario Morais 450 654-4018	District 12 Sylvie Langlois-Brouillette 514 295-8376

### Services municipaux

<b>Hôtel de ville</b>	<b>450 470-3000</b>
435, boul. Iberville, Repentigny, Québec, J6A 2B6	
Approvisionnement	450 470-3220
Bibliothèque municipale	450 470-3420
Bibliothèque municipale et scolaire Edmond-Archambault	450 470-3430
Centre Laurent-Venne	450 657-4877
Centre récréatif	450 657-8988
Communications	450 470-3140
Complexe sportif	450 585-1661
Cour municipale	450 470-3500
Développement économique et Services techniques	450 470-3150
Direction générale	450 470-3110
Évaluation	450 470-3250
Gestion des infrastructures	450 470-3290
Greffes	450 470-3130
Hôtel de ville	450 470-3000
Info-Arts	450 470-ARTS
Info environnement	450 470-3830
Loisirs, culture et vie communautaire	450 470-3400
Mairie	450 470-3103
Ordre du jour	450 470-3141
Piscine municipale Valmont	450 470-3440
Plaintes	450 470-3140
Protection du voisinage	450 654-6472
Ressources humaines	450 470-3700
Sécurité publique - incendie	450 470-3620
Sécurité publique - police	450 470-3600
Taxation	450 470-TAXE
Transport - horaires	450 492-6111
Transport - plaintes	450 470-3860
Travaux publics	450 470-3800
Urbanisme /Permis / Inspections	450 470-3840
Urgence Police-Incendie-Ambulance	9-1-1
Site Internet	<a href="http://www.ville.repentigny.qc.ca">www.ville.repentigny.qc.ca</a>
Courriel	<a href="mailto:communication@ville.repentigny.qc.ca">communication@ville.repentigny.qc.ca</a>



Partenaire des situations d'urgence

Le Bulletin municipal Regard sur Repentigny est publié 10 fois l'an

Réalisation : Division des communications de la Ville de Repentigny

Infographie : [info@martineaudesign.ca](mailto:info@martineaudesign.ca)

Impression : Imprimerie Rivest

Distribution : Postes Canada

Tirage : 32 100 exemplaires

L'utilisation du masculin dans ce bulletin est faite dans le seul but d'alléger le texte.

ISSN : 1709-2833

Imprimé sur du Rolland Enviro100, contenant 100% de fibres recyclées postconsommation, certifié Éco-Logo, procédé sans chlore, FSC recyclé et fabriqué à partir d'énergie biogaz.

